

L'écho

Bulletin municipal
d'information

de Saint-Sulpice-la-Forêt

numéro > 150
juillet 2021

NOUVEL ESPACE ÉDUCATIF ET CULTUREL

P.6

Chères Sulpiciennes et chers Sulpiciens.



édito

 Vie **MUNICIPALE** P.2

 Vie **LOCALE** P.8

 Infos **EN BREF** P.11

Nous n'avons peut-être jamais attendu et avec autant d'impatience la période estivale. Qu'il s'agisse, pour certains, de faire une pause ou pour d'autres de reprendre une activité professionnelle, cet été marque un tournant dans l'année 2021.

Avec l'allègement des règles sanitaires, nous allons pouvoir renouer avec les événements culturels, les rencontres, les activités collectives...

Mais au-delà de la reprise et du déconfinement qui marque le moment, il s'agit également d'évaluer les effets à court et moyen termes de cette crise sanitaire. Afin de nous adapter aux nouvelles réalités sociales et économiques qui se sont installées, nous devons veiller à ajuster nos politiques publiques.

Aussi, de nouveaux dispositifs et de nouvelles réponses sont à apporter par la collectivité aux personnes les plus en difficulté. D'ici la fin de l'année, nous finaliserons une convention de partenariat avec le CCAS de Betton pour améliorer l'offre de services aux habitants sur les besoins d'accompagnement social et d'accès à l'emploi des jeunes via le Point Accueil Emploi.

Parallèlement, avec Yves Picard, adjoint en charge de la vie locale, associative et démocratique, nous avons rencontré plusieurs dirigeants associatifs de la commune pour prendre le pouls des dynamiques associatives et bénévoles, évaluer la capacité de reprise des activités et proposer si nécessaire un soutien de la municipalité.

Ces démarches seront sans aucun doute complétées par de nouvelles réponses de politiques publiques, qu'elles soient communales, supra-communales, ou nationales. Celles-ci devront répondre aux enjeux d'égalité et de fraternité, socle de notre démocratie, au risque de remettre en cause ce qui constitue notre contrat social.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un très bel été.

Bien à vous,

Yann Huaumé
MAIRE DE SAINT-SULPICE-LA-FORÊT



Saint-Sulpice-la-Forêt



Chapelle
Notre-Dame-sur-l'Eau.

Conseil municipal DU 19 MAI

Règlement local de publicité intercommunal

Les élu-es ont exprimé leur avis sur les principes proposés par Rennes Métropole concernant les futures règles régissant les publicités, les pré-enseignes et les enseignes : la réduction de la présence publicitaire est le bon objectif qui ne doit cependant pas nuire à la visibilité des commerces des petites communes.

Construction Espace Éducatif

Le Conseil municipal a validé l'avant-projet définitif pour la construction d'un espace éducatif, la construction d'une classe maternelle et la rénovation de l'espace culturel pour un montant de 1 855 570 € (80 % de subventions attendues). L'espace éducatif ALSH sera de 60 places (415 m²) incluant un espace petite enfance. Les abords jusqu'à l'école et le centre culturel seront remaniés. Le projet est conçu dans une démarche de développement local durable intégrant des

matériaux biosourcés. Le bâtiment ALSH atteindra le niveau E+C-, le plus économe selon l'Ademe.

Jardins partagés : chantier international

Le Conseil municipal a validé le projet d'accueillir un chantier international jeunesse pour créer des jardins partagés dans la coulée verte derrière le terrain multisports (clôture, abri et préau, récupération d'eau, compostage). Les objectifs sont multiples : permettre à des jeunes bénévoles de participer à la création des jardins partagés ; contribuer à l'animation de la vie sociale de la commune et aux relations intergénérationnelles ; et favoriser le brassage culturel et social par la mixité des publics participants à l'action. Le budget alloué à ce projet est de 7 020 €. La commune sollicite une subvention auprès de la région Bretagne (jusqu'à 5 000 € possible).

Conseil municipal DU 23 JUIN

Finances : tarifs de la cantine

Augmentation des tarifs de chaque tranche de 2 % pour l'année 2021-2022.

Urbanisme - Création de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Orée de la forêt

Cette zone d'aménagement est l'outil administratif qui portera la transformation de Saint-Sulpice dessinée lors de la concertation « Saint-Sulpice 2035 » du précédent mandat :

- un centre bourg densifié et accueillant de nouveaux services et commerces
- de nouvelles zones d'habitation
- des modes de déplacement doux et la coulée verte allant du sud au nord de la commune, vers l'espace patrimonial bourg-chapelle-abbaye.

Le dossier de l'évaluation environnementale ainsi que le projet de dossier de création ont été mis à disposition du public sur le site Internet et en mairie. Les habitants ont donc pu formuler leurs observations et propositions, consultables dans la délibération du conseil.

Le Conseil municipal approuve la création de la ZAC de l'Orée de la forêt.

Chapelle Notre-Dame-sur-l'Eau - Lancement de la consultation pour le choix d'un maître d'œuvre

La maîtrise d'œuvre aura pour mission la restauration du bâti sur les bases initiales du 15^e siècle et la mise en valeur de la Chapelle et de ses abords.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses

Coûts des travaux.....	970 000 €
Études diverses (maîtrise d'œuvre, diagnostics...)	244 910 €
TVA (20 %)	242 982 €
Total :	1 457 892 €

Recettes

DRAC* (40 %)	484 910 €	2022
Région Bretagne	60 000 €	2022 / 2023
Fonds de concours Rennes Métropole	180 000 €	2022
Département (contrat de territoire)	130 000 €	
DSIL** (État)	180 000 €	2022 / 2023
Commune	118 596 €	
Fonds privés via fondation du patrimoine	60 000 €	2022 / 2024
Mission Bern***	50 000 €	2022
Récupération TVA	194 386 €	

* Direction régionale des affaires culturelles

** Dotation de soutien à l'investissement local

*** missionbern.fr

Forum **DES ASSOCIATIONS**
SAMEDI 4 SEPTEMBRE DE 9H À 13H
À LA SALLE POLYVALENTE

Ce rendez-vous de rentrée est l'occasion de retrouver toute la richesse associative qui fait la dynamique de notre commune.

Venez vous inscrire à des activités, faire des rencontres et pourquoi pas vous investir dans la vie associative ?

Équipe municipale

Monsieur Guy Jouvinier a démissionné pour raisons personnelles. L'équipe municipale le remercie chaleureusement pour son investissement et lui souhaite avec beaucoup d'amitié une bonne continuation.

Nous avons le plaisir d'accueillir madame Tiphaine Morel dans l'équipe municipale. Elle participe aux commissions Aménagement-Travaux et ZAC Orée de la forêt.



Les délibérations complètes du conseil municipal sont disponibles sur le site internet de la commune saint-sulpice-la-foret.fr/vie-municipale/



Tiphaine Morel

Un réseau social de voisinage à Saint-Sulpice

La municipalité promeut auprès des habitant-es de Saint-Sulpice-la-Forêt le réseau social Smiile. Une feuille volante accompagne d'ailleurs ce numéro de l'Écho.

Smiile est un réseau social de proximité, non-anonyme, tourné vers l'échange d'aide et de services entre voisins. Il s'inscrit dans une démarche volontariste d'anti-gaspillage (réutilisation, réparation ou mutualisation des objets) et de solidarité (échange de savoirs et de services). Ces objectifs sont en cohérence avec l'idée du bien vivre-ensemble portée par l'équipe municipale. Local, collaboratif et de confiance, ce réseau de voisinage peut devenir le lieu d'une autre relation entre les habitants, anciens et nouveaux, ainsi que le vecteur d'initiatives citoyennes. C'est pourquoi la municipalité vous invite à vous y inscrire. En créant votre compte, vous rejoindrez le réseau de Saint-Sulpice qui recouvre la zone de distribution de l'Écho.

Il semble important, suite à la crise Covid, que nous continuions à promouvoir la solidarité, l'entraide et l'accueil. Ce réseau

social de voisinage n'est pas un réseau numérique de plus : il vient compléter, avec sa spécificité, les autres moyens de communication sur la commune (sites Internet, listes de diffusion, réseaux sociaux généraux, manchettes et Écho).

Smiile (<https://fr.smiile.com/>)

L'entreprise Smiile, dont le siège social est à Saint-Malo, est agréée «Entreprise solidaire d'utilité sociale». La gestion des données personnelles qui lui sont confiées est couverte par le Règlement général sur la protection des données (RGPD). Smiile est gratuit mais sans publicité. Il met en relation des profils non-anonymes et vérifiés. Les échanges d'objets ou de services, gratuits ou payants, sont assurés par la MAIF.

De futurs architectes au service du patrimoine de Saint-Sulpice-la-Forêt

L'école d'architecture de Bretagne, située à Rennes, forme des architectes diplômés d'État. L'enseignement, à la fois théorique et pratique, cherche à éveiller ces futurs architectes aux problématiques sociétales actuelles et aux attentes de leurs futurs commanditaires.

Aussi, tous les ans, l'ENSAB complète la formation de ses étudiant-es en inscrivant une partie des enseignements dans l'actualité d'une commune. Cette année, l'école s'est engagée dans un partenariat avec Saint-Sulpice-la-Forêt.

Dès le mois de septembre, une vingtaine d'élèves de 4^e et 5^e année s'attacheront à comprendre la ville et son patrimoine et ce qui fait aujourd'hui son identité. Pour ce faire, il est important qu'ils puissent échanger avec des habitant-es de Saint-Sulpice.

Si cette perspective d'échange vous intéresse, nous recherchons des familles pouvant accueillir chez elles, en toute simplicité, 1, 2 voire 3 jeunes, **le jeudi 30 septembre 2021 au soir pour le dîner, la nuit et le petit déjeuner.**

>> CONTACT : secretariat.mairie@saint-sulpice-la-foret.fr

Accueil d'un chantier international

Du mercredi 7 juillet au mercredi 28, Saint-Sulpice-la-Forêt accueille un chantier international, co-organisé avec l'association Concordia. Une dizaine de jeunes volontaires, majoritairement italiens et espagnols, vont aménager l'espace des jardins partagés, à côté du terrain multisports dans la coulée verte. Ils seront encadrés par deux animatrices.

Au programme : clôturer le terrain en haie *benjes* (tailles entassées entre des piquets), fermer un ancien abribus reconverti en abri de jardin, construire un préau et fabriquer des composteurs. Et, bien sûr, vacances et visites car un chantier international, c'est aussi pour les jeunes l'occasion de découvrir un pays. Des temps de rencontres seront organisés durant tout le chantier entre les jeunes et la population de Saint-Sulpice. Jeunes Sulpicien-nes, vous êtes les bienvenu-es pour visite ou coup de main !



↘ Ce chantier a besoin de vous

Pour la bonne organisation du chantier, nous cherchons des habitant-es qui pourraient prêter du matériel de cuisine (type gazinière, frigo, chaises et tables, etc.), ou de bricolage (marteau, serre-joints, rallonges électriques, etc.). Le chantier a également besoin d'aide concernant des perceuses-visseuses et une scie circulaire.

Afin d'honorer l'hospitalité de la commune, les habitant-es volontaires pour organiser un repas festif ou proposer un service peuvent se déclarer en mairie. Enfin, les associations désireuses d'offrir une activité aux jeunes sont invitées à faire connaître leur projet.

Travaux réalisés sur la commune

- Le cimetière contemporain ceint par une clôture en châtaignier.



- Rénovation de la salle du conseil.
- Enfin un nouveau panneau électrique à la salle polyvalente.
- Des coussins berlinois pour ralentir la circulation aux abords de l'école.
- Dévégétalisation de la Chapelle Notre-Dame-sur l'Eau et du terrain alentour.



Pour suivre au plus près l'actualité de votre commune, inscrivez-vous à la lettre d'information sur www.saint-sulpice-la-foret.fr.

Une lettre par semaine et des flash infos en cas d'urgence.

Pour nous suivre sur Facebook

www.facebook.com/saint.sulpice.la.foret.fr 

Caravane de la concertation

Les vendredis 11 et 18 juin : haies et clôtures en débat

Dans le cadre de la modification en cours du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), quelques élu-es ont proposé un temps d'échange sur les haies et les clôtures aux habitants venus faire leur marché.

À l'aide d'une série de photos, chacun était invité à exprimer son avis sur les différents types de clôtures et de haies (leur fonction, leur composition, leur taille...) et à définir « à quoi sert une clôture ? »

Nombreux sont ceux qui se sont prêtés au jeu, posant ça et là gomme verte ou rouge sous les visuels proposés, tout en argumentant vivement leur choix. Il en résulte un foisonnement de propositions et de commentaires.

D'une manière générale, les habitants plébiscitent « une haie fleurie, composée de différentes essences, qui soit facile d'entretien, qui protège du vis-à-vis en assurant la sécurité des enfants et des animaux. La clôture végétale devrait également favoriser la biodiversité en s'intégrant dans le paysage architectural (pierre et terre) et en assurant un continuum avec la forêt ».

En bref, des haies à l'image de la commune : diversifiée et en lien avec le patrimoine et la nature !

L'ensemble de ces contributions a été partagé avec Rennes Métropole.



Haie arbusive.



Clôture avec soutènement.

↳ Village gourmand ... des lieux à découvrir !

Situé entre la rue des Trois Pignons et le terrain multisport, le **Vergers partagés** est né à l'initiative de la section *En Vie de Nature* de l'ASC (Contact : Jean-Louis Guiheux asc.ssf.enviedenature@gmail.com). Pêche, pommes, poires, framboises à déguster...

Le **Jardin des simples** derrière la mairie accueille des plantes médicinales et des aromatiques : soucis, bleuets, mauves, bourrache, menthe, aneth...

La **Spirale aromatique** à côté de l'espace BBQ vous propose des herbes aromatiques : sauge, romarin, ciboulette...

Les grands principes du partage

Ces lieux sont accessibles à tous. Il est possible d'entretenir ces différents endroits pour ceux qui le souhaitent. Merci de ne récolter aromatiques et fruits qu'en quantité modérée pour partager. Ne pas cueillir les fruits verts.



Le Vergers partagés.



Le Jardin des simples.



La Spirale aromatique.



DÉVELOPPEMENT DE L'ESPACE ÉDUCATIF ET CULTUREL DE LA COMMUNE

Depuis plusieurs années, la commune travaille avec les parents et les enfants pour améliorer les conditions d'accueil pour les activités périscolaires (garderie du matin et du soir, centre de loisirs du mercredi et des vacances scolaires). L'étude de programme a révélé que les bâtiments utilisés actuellement pour cet usage étaient dans un état de vétusté ne permettant pas d'accueillir correctement les cohortes d'enfants à venir, tout particulièrement les petits. Aujourd'hui, la garderie accueille entre 50 et 90 enfants chaque jour et le centre de loisirs entre 40 et 55 enfants le mercredi.

Le projet comprend un accueil de loisirs sans hébergement, une extension de l'école maternelle, la restructuration du

centre culturel et l'aménagement des abords. Il s'inscrit dans une approche éco-responsable et s'appuie, tout au long du processus, sur une démarche participative. Du fait de sa proximité avec l'abbaye du Nid-au-Merle, il est soumis au regard de l'architecte des Bâtiments de France.

Les travaux découpés en deux tranches débiteront au premier trimestre 2022. Ils commenceront par l'extension de l'école et le nouvel ALSH. Ils se poursuivront par le centre culturel et l'aménagement des abords, pour une livraison fin 2023. La sécurité du chantier sera une priorité par rapport aux usagers.



Plan masse du projet.



Vue de la salle.

L'accueil de loisirs et l'extension de l'école maternelle

Le nouvel ALSH et l'extension de l'école maternelle s'implantent sur l'espace libre à côté du parking de l'école. Aujourd'hui les vues sur le bocage sont des respirations dans le paysage : elles sont préservées. Les bâtiments ont été conçus compacts, faciles à chauffer, esthétiques, en matériaux naturels, lumineux, joyeux. Une grande terrasse en lames de bois naturel permet de prolonger les usages des salles d'activité vers l'extérieur et de profiter de l'environnement verdoyant. Ce nouveau bâtiment multi-activité accueillera également les assistantes maternelles et les associations dans des salles mutualisées.

Parti architectural, matériaux et couleurs des constructions

Le projet porté par la commune est une architecture qui se veut exemplaire sur le plan environnemental et sanitaire. Il s'inscrit dans une démarche E+ C- : un bâtiment à énergie positive et bas carbone. Le bâtiment est en ossature bois isolé en paille à haute performance thermique. Des panneaux photovoltaïques sont intégrés sur le pan de toiture. En pignons et en façade

nord, le volume principal de l'ALSH est traité en bardage bois nature. Les façades sud sont traitées en enduit de type terre stabilisée à la chaux, de teinte claire. Les façades de l'extension de l'école maternelle sont traitées avec le même type d'enduit, de teinte plus soutenue, légèrement orangée, rappelant notamment la teinte de la bauge de la grange située au cœur de Saint-Sulpice-la-Forêt.

La restructuration du centre culturel

Le bâti qui accueille le centre culturel est repéré au patrimoine bâti local. Plusieurs usages s'y sont succédé : école, mairie et aujourd'hui bibliothèque, accueil de loisirs et école de musique. Sa restructuration porte essentiellement sur l'intérieur.

Il est remanié afin d'accueillir dans de meilleures conditions les activités qui s'y déroulent : augmentation de l'espace de la bibliothèque et aménagement d'une salle de musique au rez-de-chaussée avec traitement acoustique des parois. Cette pièce de 35 m² permet également d'accueillir d'autres types d'activités culturelles.

Aménagement du terrain et accès

Les différents équipements du site sont actuellement liés entre eux par un cheminement étroit, non identifié. La démolition du préfabriqué de l'espace jeune permet la création d'un véritable espace public ensoleillé, afin de relier en toute sécurité les bâtiments.

Le parking actuel est légèrement remanié afin d'augmenter le nombre de places de stationnement. Il abrite un nouveau parking vélo et le local déchets. Ses abords enherbés sont davantage végétalisés. Les cheminements piétons sont améliorés afin de circuler en sécurité.

La placette située entre le centre culturel et l'école élémentaire, initialement en enrobé mais détérioré par le temps, devient à la fois un espace ouvert et intime, ensoleillé, verdoyant et arboré où peuvent se déployer les assises d'un jardin de lecture : une belle extension à la bibliothèque. Au plaisir de vous retrouver dans ces nouveaux locaux.

Pour plus de détails, consultez les panneaux actuellement installés devant l'école maternelle et à côté du centre culturel.

Visuels non contractuels



*Matériaux : Bauge - Enduit terre - chaux - Ardoise naturelle
Surfaces enherbées - Isolation Paille - Bardage dosses - Zinc*



Aménagement du rez-de-chaussée.

Questions de civisme

Stationnement des véhicules

Le conseil municipal souhaite sensibiliser sur les règles de stationnement des véhicules au sein de la commune. En effet, notre volonté de développer des déplacements doux dans la commune doit s'accompagner d'une sécurisation des piétons et des vélos qui circulent. C'est pourquoi nous attirons votre attention sur les désagréments que cause le stationnement des voitures sur les trottoirs et le long des voies.

Des places de parking sont disponibles au sein de la commune et nous vous invitons à les utiliser plutôt que bloquer les cheminements.

Entre voisins, restons courtois !

Stop aux bruits inutiles

Veillons à ne pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Attention par exemple aux cris de vos animaux de compagnie et, bien sûr, pas de tapage nocturne.

- Les bruits de chantier sont autorisés entre 7h et 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés).
- Les travaux de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur...) et de bricolage (perceuse, scie...) sont autorisés tous les jours de 8h à 20h. Afin de préserver des relations de bon voisinage, la commune préconise les horaires suivants :
de 8h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi
de 9h à 12h et 15h à 19h le samedi

Au jardin aussi il y a des règles

Jardiner sans brûler : il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels. Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchetterie.

En cas d'infraction, vous risquez une amende de 4^e classe de 750 €.

Déjection canine

De nombreux espaces publics de notre commune sont propices aux promenades, aux piques-niques, à la détente,

aux jeux d'enfants. Ces lieux (pelouses, parcs, trottoirs...) sont malheureusement souvent jonchés de déjections canines. Un petit rappel de savoir-vivre s'impose : le ramassage des déjections de votre animal est obligatoire !

Car même si avec le pied gauche, ça porte-bonheur, rien n'est plus énervant que des chaussures souillées.



POUR LE BIEN DE TOUS
MERCİ DE RAMASSER
LES DÉJECTIONS DE VOTRE
ANIMAL DE COMPAGNE

Si tout le monde fait preuve d'un peu de civisme, c'est le cadre de vie tant apprécié des Sulpicien-es qui sera préservé. Nous travaillons avec le conseil des Sages pour proposer des solutions à cette problématique. Merci de transmettre vos idées via l'adresse secretariat.mairie@saint-sulpice-la-foret.fr

Respect des lieux publics

Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets sur un banc public est rigoureusement interdit. Merci de ne pas déposer ou jeter des débris, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs, chemin et fossés. Des poubelles sont à votre disposition.

Élagage et entretien des haies en bordure des voies publiques

En cette saison estivale, arbres et arbustes ont bien poussé et les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité. Elles gênent les piétons et les voitures et rendent difficile l'entretien des trottoirs et des chemins ruraux.

Il est obligatoire de tailler et d'entretenir ses haies et ses plantations en bordure de domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

UNC - Centenaire du monument aux Morts en novembre

Voilà le temps de la trêve estivale ! Pour beaucoup, c'est le moment de faire une pause, de partir en vacances, de changer d'environnement pour quelques semaines ou quelques jours. Après un début d'année difficile où il a fallu accepter quelques privations pour participer à l'effort national de lutte contre la Covid-19, le temps est venu de reprendre progressivement et raisonnablement une vie proche de la vie d'avant.

C'est un soulagement collectif, une bouffée d'oxygène salutaire qui nous sont donnés. Sans faire de comparaison trop rapide avec des situations antérieures, on peut toutefois, toute proportion gardée, imaginer le bonheur et le sentiment de délivrance des générations passées - celles de 1918 et de 1945 ou encore celle des anciens d'AFN - lorsqu'elles ont retrouvé la liberté après des mois, des années de sacrifices et de renoncement total ou partiel à une vie normale.

Notre association a vu, elle aussi, ses possibilités d'actions réduites au cours des derniers mois, même si elle s'est ingéniée à garder un lien régulier avec chacune et chacun de ses membres. Et la perspective de pouvoir renouer prochainement avec l'ensemble de ses missions est pour nous une motivation supplémentaire pour rester pleinement mobilisés.

Des moments riches d'émotion, d'hommages, de retrouvailles nous attendent au dernier quadrimestre, en particulier la cérémonie du 11 novembre couplée à la célébration du centenaire du monument aux morts communal. Les deux mois de pause que nous nous accordons maintenant n'en seront que plus profitables pour mieux repartir à la rentrée et s'atteler à la préparation des événements à venir.

Michel Descormiers

Sophro en forêt.

L'ASC a enfin repris toutes ses activités



Cette reprise des activités, nos adhérents l'ont attendue patiemment, au même titre que nos animateurs. Nous avons eu le plaisir de vous l'annoncer quand les mesures de restrictions sanitaires ont commencé à s'alléger. Depuis le 9 juin dernier, chacun a pu retrouver le chemin des salles avec enthousiasme et dynamisme !

Par ailleurs, l'ASC s'est vue dans l'obligation d'annuler l'organisation de nombreux événements qu'elle a à cœur de vous proposer en temps normal. Nous avons néanmoins pu en organiser quelques uns : le Troc aux plantes le 16 avril, les stages de Sophro en forêt animés par Hervé Le Bitter sur les mois de mai et juin, et ce samedi 19 juin, les spectacles de fin d'année des sections Théâtre enfants / ados et Danse enfants, animées respectivement par Didier Barth et Fanny Brancourt. Sans oublier le tournoi de pétanque, une des rares sections dont la pratique était autorisée cette saison.

Le Troc aux plantes

Ce vendredi 16 avril, sur l'espace jardin des locaux de l'ASC et à proximité du marché, des tables ont été installées pour accueillir les passionnés de jardinage, désireux de pouvoir échanger leurs plus beaux plants, graines ou fleurs, pieds de fraisiers et autres boutures...

Une sortie bien appréciée car ce fut l'occasion de réunir des jardiniers et de faciliter les échanges entre experts et amateurs : prendre le temps de partager généreusement leurs connaissances et leur savoir-faire, et se faire un devoir de tout révéler sur les besoins de la plante, son comportement... C'est souvent la meilleure façon de s'assurer qu'elle se plaira dans son nouvel environnement ! Quelques Sulpiciens avouaient être venus en simples visiteurs et ils ont apprécié partager un moment convivial. De nouvelles vocations ne sont pas à exclure...

Les stages Sophro en forêt

Cinq séances « Sophro en forêt » ont pu avoir lieu ce printemps. Alternant des temps de marche, de respiration, relaxation et méditation, les séances ont permis de se relier à soi et d'apprécier le cadre ressourçant de la forêt. D'autres séances à venir à l'automne !

Spectacle de fin d'année pour la section Théâtre enfants & ados

Covid-19 et année chaotique n'ont pas empêché l'atelier théâtre de vouloir monter sur les planches et proposer un petit spectacle. « Le vair est dans la pomme » est une pièce « en abîme » : un metteur en scène assez imbu de lui-même veut mettre en scène Blanche-Neige avec des comédiens pas très motivés.

Les deux groupes, enfants et adolescents, ont joué la même pièce, adaptée à leur âge et leur nombre, dans le plaisir. Malgré le temps de répétition court, ils s'en sont tous très bien sortis et ont fait rire le public. Pari gagné : Blanche-Neige a épousé le Prince Charmant à la fin et la méchante reine est morte malgré la lourdeur des commentaires de certains acteurs qui mélangeaient tous les contes.

Cette pièce a été écrite pour être jouée en période COVID : peu d'accessoires et d'objets à toucher, pas de décor.



Spectacle de fin d'année pour la section Danse enfants

L'année 2020-2021 fut chargée en allers-retours, entre dehors et dedans, entre aujourd'hui et demain, entre on sait et on ne sait pas, entre masque et sans masque, entre se laver les mains et se les salir...

Bref, nos corps ont été mis à rude épreuve. Qu'à cela ne tienne, nous avons su leur trouver des espaces de liberté. Avec les adultes un peu,

avec les enfants beaucoup, nous nous sommes retrouvés dès que cela fut possible. Et rares furent les séances qui n'aient pas été honorées par les adhérents, avides de partager ensemble ce moyen d'expression et d'être au monde, qu'est la danse.

Nous avons pu conclure cette année, samedi 19 juin dernier, avec des propositions dansées par les enfants. Quatre groupes de plus de dix enfants se sont donnés en spectacle devant leur famille et amis, avec un peu de stress et d'appréhension pour certains (il faut dire que la cour de l'école était bien remplie), mais surtout avec beaucoup de joie pour tous.



L'envie de se retrouver en septembre est là et bien là !

Saint Sul'kids

Une nouvelle rubrique
à hauteur d'enfant

LES ENFANTS, CETTE RUBRIQUE EST POUR VOUS !

Venez y décrire vos activités à l'école, au centre de loisirs ou bien entre copains-copines. Saint-Sulpice, c'est comment pour vous ?

Donnez vos textes à vos maîtresses, à Quentin qui nous les transmettrons.

Ou directement à la mairie, pour l'Écho.

Commission

Action sociale

Afin de compléter cette commission extra municipale, la municipalité cherche un ou une habitante. La commission se réunit une fois par mois en mairie. Un intérêt pour les questions de handicap ou pour les difficultés sociales des adolescents et jeunes adultes serait apprécié.

Contact : secretariat.mairie@saint-sulpice-la-foret.fr

GUIBRA

Toujours plus de produits locaux

Au Guibra, les produits locaux sont mis à l'honneur toute l'année ! Pour vous donner une idée de ce que ça représente, quelques chiffres.



Sont produits ou cultivés dans un rayon de 10 km autour du Guibra :

- 82 % du pain et des viennoiseries. Le pain de mie, les pains burgers et la brioche en rayon à l'épicerie viennent de plus loin mais pour une alternative locale vous pouvez nous passer commande tous les jours pour ces mêmes produits fabriqués artisanalement !
- 52 % des légumes

Proviennent du département :

- 100 % des œufs
- 83 % des farines
- 74 % des légumes
- 65 % de la viande

À l'échelle du département, nous travaillons avec une vingtaine de producteurs et productrices qui livrent directement leur marchandise pour approvisionner les étals de l'épicerie !

Arrondi et bon d'achat solidaires

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association Des arbres et des papiers, le Guibra vous propose de faire un *arrondi* lors de vos courses pour soutenir les plus démunis de notre commune. Chaque mois, la totalité des arrondis est transformée en bons d'achat solidaires. Ces « bons suspendus », d'un montant de 5 à 30 euros, sont proposés librement aux personnes dans le besoin. Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas !

Des arbres et des papiers : un partenariat avec le Guibra et un nouvel espace de stockage

L'association a noué un partenariat avec le Guibra qui pratique désormais l'arrondi solidaire. Arrondissez vos achats à la caisse, le Guibra convertit le montant en bons d'achats disponibles, pour une partie, pour les personnes accompagnées par l'association. Par ailleurs, l'association dispose désormais l'un local de



EN-CHANTEZ ! Créations artistiques villageoises Spectacle en cours de création

Lors du marché de Saint-Sulpice-la-Forêt du 21 mai dernier, l'association Le Guibra a lancé l'évènement En-Chantez !, accompagné par la directrice artistique Corinne Ernoux à l'accordéon, ainsi que la radio locale "la Famille Walili". La présentation s'est ensuite déplacée sur la terrasse du Guibra – un moment apprécié par tous.

En-Chantez !

Il s'agit d'une création collective d'un spectacle pour chanter et raconter la vie d'un village d'hier à aujourd'hui. Tout au long de l'année, des artistes amateurs et professionnels, en lien avec plusieurs chorales du territoire, vont se présenter et accompagner les participants dans cette aventure. Cette activité est ouverte à tous. Elle inclut des surprises chantées au Guibra. L'ensemble des évènements sera enregistré afin de garder traces du vécu collectif.

Le 25 juin le groupe *les Simones* ont démarré les festivités avec leur chansons traitant de lutte, d'amour et de femmes. Ont aussi participé *Abel* accompagné de *Réjane* et *Corinne Ernoux* de la *KO compagnie*.

La prochaine intervention aura lieu en septembre 2021 prochain.

Le spectacle final aura lieu le temps d'un week-end dans différents lieux emblématiques du village sous la forme d'une balade chantée. La date sera définie ultérieurement.

➤➤ **CONTACT :** Pour plus d'informations:
www.leguibra.fr - Tél: 09 83 60 54 44
www.facebook.com/LeGuibra

A lire, à écouter... nos habitant·es ont du talent !

Nos elles déployées de Jessie Magana

C'est l'histoire de trois générations de femmes, et, à travers elles, l'histoire des droits des femmes. Ce roman très réussi fait voyager les lecteurs et lectrices de 1974 à 2018, de Paris à la Kabylie, en Algérie. Sans tabou, il traite de sujets essentiels : la construction de soi, l'engagement, la sexualité et la liberté. Pour les jeunes adultes et les moins jeunes. Disponible, avec d'autres titres de la même autrice, à la bibliothèque de Saint Sulpice.



La voix des anges de Benjunior

Benjunior est un vrai passionné de Hip Hop Underground depuis son plus jeune âge. D'abord connu en tant que beatboxer, notamment grâce à ses participations aux championnats de France, il s'adonne aux joies du Home Studio et devient par la suite beatmaker, vidéaste mais surtout MC. Un univers sombre, avec une plume aiguisée et un flow tranchant, Benjunior laisse une belle photographie de vie sur chacun de ses titres.

A voir sur la chaîne youtube : **La Base Production / www.labaseproduction.fr**



Commerces... une offre qui s'étoffe !

Sur le marché, deux nouvelles commerçantes s'installent tous les 15 jours

Émilie vous invite à entrer dans sa boutique « vrac sur roulettes » : **Mamie mesure**.

Dans un mode « zéro déchet », 150 références de produits alimentaires et non alimentaires bio et locaux.

>>> **CONTACT** : emiliedanslebourg@mamiemesure.fr

Dans une démarche engagée, Claire a créé sa bergerie **Grain d'Orge** l'an dernier à Mézières-sur-Couesnon. Ses méthodes de travail ont à cœur de respecter l'environnement et le bien-être animal. Son cheptel compte une trentaine de brebis dont le lait est transformé sur la ferme en yaourts et fromages frais.

>>> **CONTACT** : 06 82 94 61 98

Le mercredi les semaines paires

Élodie stationne son hair truck, le **Courant d'hair**, sur le parking de la salle polyvalente. Elle propose des shampoings, des soins bio et des colorations sans ammoniac. Les cheveux coupés sont recyclés en solution dépolluante d'hydrocarbure (boudins à cheveux) par l'association Coiffeurs justes.

>>> **CONTACT** : 06 58 33 79 26.



Mamie mesure.



Grain d'Orge.



Courant d'hair.

Centre de loisirs :

programme du 7 au 23 juillet

- ▶ mardi 13 : sortie accrobranche pour les 4 à 11 ans
- ▶ jeudi 15 de 19h à 22h : veillée jeux vidéo pour les 6 à 11 ans

Semaine Viking - Normandie du lundi 19 au vendredi 23

- ▶ mardi 20 : sortie à Caen et visite d'un camp Viking pour les 6 à 11 ans
- ▶ jeudi 22 : sortie à la plage pour les 3 à 11 ans
- ▶ vendredi 23 : les Renards de feu reçoivent l'association « Caval Drir » pour des ateliers.

Informations et réservations :

Quentin VALLE 07 57 49 79 35 quentin.valle@ufcv.fr

AGENDA

Paroisse : dimanche 12 septembre, le Pardon Notre-Dame-du-Nid-au-Merle à 10h30 à l'église vers l'Abbaye.

Protection des hérissons

Vous avez peut-être aperçu ce type de distributeur d'eau lors de vos balades dans le village. Un Sulpicien de l'association *Boules Épiques* les installent pour abreuver les hérissons. Merci de ne pas y toucher.

Si vous découvrez un hérisson qui a besoin d'aide, laissez un message par mail sur :

<http://herisson.bzh>



Destruction nids d'Apidés :

En cas de découverte de nids de frelons ou de guêpes, appelez l'entreprise HYNERA Environnement au 02 99 00 62 35

La prise en charge par la mairie sera de 50 % pour les nids de guêpes et frelons européens et de 100 % pour les nids de frelons asiatiques.

Moustique tigres

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est une espèce invasive de moustique particulièrement nuisible. Il peut être vecteur de maladies. Pour le moment absent d'Ille-et-Vilaine, l'ensemble de la population peut participer à la surveillance de cette espèce afin de mieux connaître sa répartition. Vous pensez avoir observé un moustique tigre ? Vous souhaitez le signaler ? https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/



Infos EN BREF

Protection des forêts contre l'incendie :

Appel à la prudence : attention aux départs de feux en périodes estivales.

Le Préfet rappelle les interdictions d'allumer du feu, barbecue, foyer,... à moins de 200 m de la forêt, des broussailles ou des landes. Dans ce même périmètre, il est interdit de fumer du 1^{er} mars au 30 septembre.



MAIRIE

3 rue de l'Abbaye - 35250 Saint-Sulpice-la-Forêt
02 99 66 23 63
secretariat.mairie@saint-sulpice-la-foret.fr
www.saint-sulpice-la-foret.fr



Ouverture au public

le lundi de 14h à 18h30
de mardi au vendredi de 9h à 12h
le samedi de 9h à 12h (les semaines paires uniquement)
La mairie sera fermée le samedi en juillet et août
Le maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.

ÉTAT-CIVIL

Naissance :

- le 26 mai 2021, Harrison Mahot Marquet

Mariages :

- Le 17 avril 2021, Anna-Thaëlle Verdicchio et Julien Gaucher
- Le 24 avril 2021, Kali Figen et Aldric Silly

URBANISME

Déclarations préalables :

- Delphine Rousseau *Carport et végétalisation d'une dalle* - 5 chemin des Beyons
- Michel Jourdan *Véranda* - 3 rue des Sablonnières
- Hélène Le Pichon *Abri de jardin et remplacement des menuiseries* - 26 rue de la Grange
- Commune de Saint-Sulpice-la-Forêt *Clôture, portail et portillon* - Cimetière municipal
- Mickaël Luce *Ouverture, terrasse et pergola* - 8 rue Colette
- SCI Sulformed *Brises-soleil* - 4 rue de la Voie Romaine
- Commune de Saint-Sulpice-la-Forêt *Remplacement porte de garage* - Le Guibra
- Mickaël Martin *Clôture* - 10 rue de la Voie Romaine
- Laurence Lemarchand *Châssis de toit* - 29 route de Chasné
- Rémi Montaudoin *Rénovation ancien hangar* - 21 Maison Neuve

GESTION DES DÉCHETS

Ramassage des ordures ménagères :

mardi pour les déchets non recyclables.
vendredi pour les déchets recyclables (1 semaine sur 2).
Lorsqu'une semaine comprend un jour férié, toutes les collectes sont décalées au lendemain. Des calendriers de collecte 2020-2021 sont disponibles à la mairie.

PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS - ZA DU TRONCHAY

du 1^{er} avril au 31 octobre
lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h
samedi de 14h à 17h

DÉCHÈTERIES LES PLUS PROCHES

Betton - La Noë-Huet :

lundi / mardi / mercredi / vendredi / samedi de 9h à 12h
et de 14h à 18h / jeudi de 9h à 18h

Thorigné-Fouillard - ZA de Bellevue :

lundi / vendredi / samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
mercredi de 14h à 18h

POSTE

Boîte aux lettres place de la mairie
Lévéé toutes destinations à 9h du lundi au samedi

SERVICES SCOLAIRES et PÉRISCOLAIRES :

→ École maternelle et primaire Niki-de-Saint-Phalle :
5 route de Saint-Denis
02 99 66 23 54 M^{me} Ménager (directrice)

→ Garderie municipale :
02 99 66 22 60 et 06 87 34 86 11

→ Accueil de loisirs (mercredi) :
02 99 66 22 60 - Quentin 07 57 49 79 35 - Agathe 07 57 49 79 48
Vacances d'été : ALSH ouvert du 7 au 23 juillet et du 16 août
au 1^{er} septembre

BIBLIOTHÈQUE

5 route de Saint-Denis - 02 99 66 27 10
lundi de 16h30 à 18h, mercredi de 10h à 12h
et 14h30 à 16h30 et samedi de 10h30 à 12h15

En juillet, bibliothèque ouverte le lundi de 16h30 à 18h
et le mercredi de 10h à 12h - Fermée en août.
biblio.stsulpicelaforet@gmail.com

SANTÉ et BIEN-ÊTRE

PÔLE SANTÉ - 4 RUE DE LA VOIE ROMAINE :

→ Médecins généralistes : 09 72 61 02 10
Dr Pauline Hamon et Dr Claire Maillet

→ Kinésithérapeutes : 02 99 66 20 67
Aurore Merzoug, Mélodie Marteau, Jacob Chavoutier

→ Infirmière : 02 99 66 23 47
Sylvie Jouanjan-Prigent

→ Orthophoniste : 02 99 31 94 90
Charlotte L'Enfant

PÔLE SANTÉ - BIEN-ÊTRE - 6 RUE DE LA VOIE ROMAINE :

→ Ostéopathes : 02 99 66 21 60
Julien Lehuger, Élise Plestan, Maude Buch

→ Pédicure-podologue : 06 27 77 93 88
Aline Saliba

→ Kinésologue 07 88 23 56 10
Élisabeth Claveau

→ Gestalt Thérapeute - Psychothérapie : 06 60 32 13 04
Elodie Lesage Chevallier

PÔLE SHIATSU - BIEN-ÊTRE - 10 LE TRONCHAY :

→ "Un temps pour soi" :
Laurence Lemarchand : 06 09 23 27 00
Annaïg Pinçon : 06 63 18 95 70